

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

JCLV/BB/DF-22-5859

LA VILLE DE GUYANCOURT (29 932 habitants), membre de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, est une ville universitaire qui accueille sur son territoire de nombreuses TPE et PME, ainsi que de grandes entreprises telles que le technocentre RENAULT ou le siège de BOUYGUES.

Ville en plein développement, Guyancourt cherche de façon régulière et continue à offrir à ses habitants et ses visiteurs la meilleure qualité de service possible tant par son environnement que par les nombreux services offerts à la population. Un nouveau quartier, « le quartier des savoirs », est actuellement en réflexion et se développera autour de la station de la nouvelle ligne 18 du métro (Grand Paris Express).

RECRUTE

POUR SA DIRECTION DES INFRASTRUCTURES

UN CHARGE D'OPERATIONS TRAVAUX ESPACES PUBLICS (H/F)

Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux

Placé(e) sous l'autorité du Responsable du service Aménagement des Espaces Extérieurs, vous coordonnez et gérez l'exécution de chantiers de travaux neufs ou d'entretien. Vous en assurez la responsabilité technique, administrative et budgétaire.

Vos principales missions sont les suivantes :

MISSIONS

- Mise en œuvre et suivi de projets d'aménagement et de gros entretien de l'espace public dans le respect des budgets, des règles de l'art et du calendrier
- Gestion des autorisations d'installation de chantiers liées aux opérations de constructions privées et des demandes d'installation de grue,
- Participation à l'élaboration du budget annuel du service,

PROFIL

- Formation de technicien, avec une solide maîtrise des connaissances techniques et réglementaires en matière de voirie
- Connaissances en assainissement et éclairage public appréciées
- Maîtrise des normes et règles de sécurité sur les chantiers
- Connaissance d'AUTOCAD ou logiciel équivalent
- Permis B exigé
- Rigueur et précision, réactivité et autonomie
- Esprit de synthèse et qualités rédactionnelles

Poste à pourvoir par voie statutaire (mutation, détachement ou intégration directe) ou par voie contractuelle.

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire (prime mensuelle, prime semestrielle et prime annuelle)
- Avantages C.N.A.S. + Amicale du Personnel
- Participation employeur mutuelle et garantie maintien de salaire
- Forfait mobilités durables

Adresser LETTRE DE MOTIVATION et CV à secretariat.drh@ville-guyancourt.fr,
ou par courrier à Monsieur LE MAIRE, 14 rue Ambroise Croizat, BP 32 - 78041 GUYANCOURT Cedex

Le Maire,
Vice-Président
de Saint-Quentin-en-Yvelines,

François MORTON